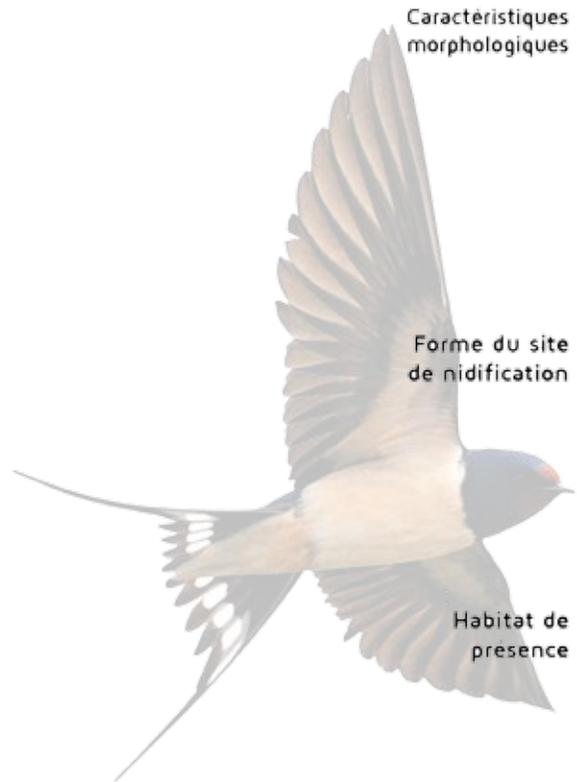


Hirondelle de fenêtre ou hirondelle rustique ?



Caractéristiques morphologiques

Forme du site de nidification

Habitat de présence

Hirondelle de fenêtre	Hirondelle rustique
	
<p>Dos noir à reflets métalliques, gorge et ventre blancs, tâche blanche à la base de la queue</p>	<p>Dos noir à reflets métalliques, ventre blanc, gorge rouge brique, queue avec filets</p>
	
<p>Nid fermé avec orifice (fenêtre, corniche)</p>	<p>Nid en demi-coupe (étable, grange)</p>
	
<p>Milieu urbain</p>	<p>Milieu rural, voire périurbain</p>

Plaquette réalisée par La LPO Alsace - juillet 2018.
 Crédits photos : Marc Solari, Suzel Hurstel, Pierre Matzke, Vincent Michel, Pierre Sigwalt, LPO France



Les messagères du printemps disparaissent petit à petit...

AIDEZ-NOUS A LES PROTEGER !



Les hirondelles

Centre de Soins pour la faune sauvage

1, rue du Wisch – 67560 ROSENWILLER
<http://alsace.lpo.fr>
 03 88 04 42 12 / 06 87 14 66 78

Pôle médiation faune sauvage

03 88 22 07 35
alsace.mediation@lpo.fr



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
 ALSACE

Votre maison abrite des hirondelles : protégez-les !

Des oiseaux symboliques

Les hirondelles sont les messagères du printemps et leur présence près des habitations porterait bonheur...

Rôle dans la nature

Les hirondelles jouent un rôle essentiel dans l'écosystème en tant que prédateurs redoutables des insectes. Elles capturent notamment un grand nombre de moustiques durant tout l'été !

Patrimoine naturel fragile

Les hirondelles, comme de nombreux autres oiseaux, subissent de multiples menaces :

- raréfaction des insectes volants, leur unique nourriture (utilisation intensive de pesticides, diminution des prairies pâturées et des haies, assèchement des zones humides...),
- diminution de la boue, indispensable à la réalisation de leur nid (disparition des chemins et des flaques),
- rénovation des bâtiments et utilisation de matériaux lisses (qui ne permettent plus à la boue sèche utilisée pour les nids de tenir).

Législation

En France, les hirondelles sont intégralement protégées. Ce statut de protection est défini par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature ainsi que par l'arrêté du 29 octobre 2009 qui fixe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Il précise que : « sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps, (...), la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, ... des oiseaux ».



QUE FAIRE SI ?...

... vous prévoyez des travaux sur votre habitation ? Une colonie est menacée par un ravalement ?

... les déjections salissent les façades, les trottoirs ou les appuis de fenêtre ?

... un jeune est tombé du nid ? Un nid contenant des oisillons s'est effondré ?

N'agissez pas seul : contactez-nous pour obtenir les conseils adaptés à votre situation !



La LPO Alsace accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation, pour que les travaux puissent se dérouler tout en préservant les nids.



Un ravalement de façade ne suppose pas nécessairement la suppression des nids



Pose de nids artificiels pour pallier la destruction des nids naturels

